CFPPA de l'AUBE

Formations courtes

AGRICULTURE

INTITULE - DUREE	CONTENU	PRIX/PERSONNE
RECONNAISSANCE DES PARASITES ET RAVAGEURS DES CULTURES 2 jours	Détection, reconnaissance des parasites courants Appréciation de leurs stades de développement Réalisation de comptages Compte rendu des observations Etude des indications figurant sur l'étiquette des produits utilisés Règles de manipulation Stockage des produits	160 €
LUTTE RAISONNEE 2 jours	Principes des moyens de lutte physiques, chimiques, raisonnés, intégrés et biologiques Risques et coûts des traitements anti-parasitaires Règles de bonne conduite en matière de protection de l'environnement	160 €
UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN SECURITE ET DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT 2 jours	Analyse des contraintes : Environnement de la parcelle, type de sol, état de la culture, conditions climatiques… Préparation de la bouillie Réalisation de traitement en sécurité et en respectant l'environnement Remédier aux anomalies Nettoyage, vérification, remisage du matériel et des équipements de protection individuelle	160 €
UTILISATION DU MATERIEL DE PULVERISATION 2 jours	Fonctionnement du pulvérisateur et de ses organes. Contrôle du matériel (tuyaux, colliers, courroies…), des éléments périphériques (protège-cardans..) Vérification et nettoyage des cuves, circuits de pulvérisation, buses Alerte en cas de pannes Règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement	200 €

CFPPA de l'AUBE

Formations courtes

AGRICULTURE

INTITULE - DUREE	CONTENU	PRIX/PERSONNE
MAINTENANCE DU TRACTEUR 2 jours	Le manuel d'utilisation et d'entretien: - *rechercher l'information nécessaire pour effectuer l'opération d'entretien* - *enregistrer les opérations* Le moteur Diesel: - *identifier les différents organes* - *identifier et préparer, à partir des consignes données, les produits et consommables nécessaires à la réalisation des opérations d'entretien* - *réaliser les opérations de contrôle et d'entretien quotidien* Les transmissions mécaniques et hydrauliques: - *identifier et situer les principaux organes* - *effectuer les opérations d'entretien simple à partir des consignes données et dans le respect des règles de sécurité* Les pneumatiques: - *contrôler la pression et réparer les pneumatiques* Electricité véhicule: - *identifier et effectuer l'entretien des principaux composants du circuit électrique* - *contrôler et entretenir la batterie* - *effectuer les couplages de batterie à partir de consignes données et dans le respect des règles de sécurité*	200 €

CFPPA de l'AUBE

Formations courtes

AGRICULTURE

INTITULE - DUREE	CONTENU	PRIX/PERSONNE
INITIATION A LA SOUDURE 4 jours	Caractéristiques des différents postes de soudure Sécurité de protection Réglages des postes, Choix des électrodes Préparation des pièces Soudure à plat, soudure bout à bout Dépôt de chenilles étroites et larges, Déchargement par chenille Soudure en angle intérieur et extérieur Soudure toutes positions : descendante, montante, corniche, plafond Moyens pour combattre les déformations Défauts des soudures : causes et remèdes	440 €
GPS ET SIG EN AGRICULTURE 4 jours	Principe de la cartographie Fonctionnement d'un système GPS Exploitation des relevés GPS Utilisation d'un outil de SIG	560 €

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

TARIFS

Les prix indiqués dans le tableau couvrent l'ensemble des frais de formation et des diverses fournitures pédagogiques.

INSCRIPTION

Vous nous adressez le plus tôt possible le bulletin d'inscription joint, soigneusement rempli et contresigné par le chef d'entreprise. En retour, nous lui adresserons une convention de formation en deux exemplaires dont un exemplaire nous sera retourné après signature par le responsable de l'entreprise. Au minimum huit jours avant le début de la session, les personnes inscrites (nous ayant retourné la convention) recevront une convocation et tous les renseignements utiles.
A la fin de la session, tous les participants ayant suivi la totalité de la session recevront une attestation de stage.

MODALITES DE REGLEMENT

Les frais de stage sont à régler en totalité dès réception de la facture établie à l'issue de la formation, par chèque bancaire ou tout autre moyen à votre convenance, soit :
- par l'entreprise signataire de la convention,
- par le fonds d'assurance formation auquel adhère votre entreprise,
- par vous-même, si vous participez à titre individuel.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

***C**entre de **F**ormation **P**rofessionnelle et de **P**romotion **A**gricoles*
Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles
Route de Viélaines - 10120 SAINT-POUANGE

☎ 03.25.41.64.00 – 🖹 03.25.41.64.29 – Mél. : **cfppa.st-pouange@educagri.fr** - site web : **http://www.epldelaube.fr**

Nous pouvons vous proposer des formations adaptées à vos besoins, n'hésitez pas à nous solliciter.